

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 15 avril 2025, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	20	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	06	
Nombre de conseillers votants :	26	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom	P	A	Pouvoir à
BONNICHON Frédéric	X		
FAURE-IMBERT Danièle	X		
CHAUVIN Lionel		X	F. BONNICHON
CACERES Marie	X		
VIDAL Thierry	X		
ABELARD Nathalie	X		
WATERLOT Philippe		X	R. GARCIA
MECKLER Emmanuelle	X		
GARCIA Ramon	X		
CRETIN Chantal	X		
RAVEL Dominique	X		
PORTE Michèle	X		
ROUVIER-AMBLARD Marie	X		
DOLAT Gilles	X		
CREGUT Jacques	X		

NOM et Prénom	P	A	Pouvoir à
GUILLOT Brigitte	X		
CANET Antoine		X	D. FAURE-IMBERT
DESPLANQUE Brigitte	X		
MAUPIED Catherine		X	J. CREGUT
BAYLE Bernard	X		
GAILLARD Jean-Luc	X		
MESSEANT Jean-François	X		
MELUT Valérie	X		
DUARTE Marie-Christine		X	M. ROUVIER-AMBLARD
BIONNIER Cédric		X	
VERMERSCH Vincent		X	
CROZY MACHEBOEUF Carolé		X	
VINCENT Eric	X		
LICHERON Brigitte		X	E. VINCENT

ORDRE DU JOUR

RAPPORTEURS		DELIBERATIONS
PREAMBULE		
Frédéric BONNICHON	0	COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 3 FEVRIER AU 14 AVRIL 2025
Frédéric BONNICHON	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2025 -ANNEXE 1
FINANCES		
Frédéric BONNICHON	1	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET COMMUNE - ANNEXE 2
Frédéric BONNICHON	2	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET THEATRE - ANNEXE 3
Frédéric BONNICHON	3	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET SOURCES - ANNEXE 4
Frédéric BONNICHON	4	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET PARKING - ANNEXE 5
Frédéric BONNICHON	5	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET ENERGIE RENOUVELABLE - ANNEXE 6
Frédéric BONNICHON	6	AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET COMMUNE
Frédéric BONNICHON	7	AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET THEATRE
Frédéric BONNICHON	8	AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET SOURCES
Frédéric BONNICHON	9	AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET PARKING
Frédéric BONNICHON	10	AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ENERGIE RENOUVELABLE
Frédéric BONNICHON	11	VOTE DES TAUX DE TAXES FONCIERES 2025
Frédéric BONNICHON	12	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 - ANNEXE 7
Frédéric BONNICHON	13	PARTICIPATION FINANCIERE A L'ÉCOLE JEANNE D'ARC
Frédéric BONNICHON	14	FONGIBILITE DES CREDITS 2025
Frédéric BONNICHON	15	BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET COMMUNE - ANNEXE 8
Frédéric BONNICHON	16	BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET THEATRE - ANNEXE 9

Frédéric BONNICHON	17	BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET SOURCES – ANNEXE 10
Frédéric BONNICHON	18	BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PARKING – ANNEXE 11
Frédéric BONNICHON	19	BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES – ANNEXE 12
Frédéric BONNICHON	20	LOYER DES SOURCES 2025 POUR FRANCE THERMES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Thierry VIDAL	21	PISCINE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DÉQUIPEMENTS – ANNEXE 13
Jean-François MESSEANT	22	PISCINE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DU SERVICE DES ESPACES PUBLICS – ANNEXE 14
Gilles DOLAT	23	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES THERMES HENRY AU PROFIT DE LA GENDARMERIE – ANNEXE 15
Frédéric BONNICHON	24	ADHESION A L'ASSOCIATION COMMUNES SOLIDAIRES – ANNEXE 16
RESSOURCES ET CITOYENNETÉ		
Marie CACERES	25	TRANSFERT TEMPORAIRE DU LIEU DE CÉLÉBRATION DES MARIAGES DANS LA SALLE COMMUNALE "FAYOLLE" À LA MOUNIAUDE
Jean-François MESSEANT	26	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Jean-François MESSEANT	27	CONVENTION POUR LA FORMATION A L'ENTRAÎNEMENT AUX BATONS ET LACRYMOGENES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'INTERVENTION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE – ANNEXE 17
CADRE DE VIE		
Nathalie ABELARD	28	LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) - RECONVERSION DES THERMES HENRY – ANNEXE 18
Frédéric BONNICHON	29	CONCESSION DE SERVICE DE TYPE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES MARCHES DE CHATEL-GUYON – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION – ANNEXE 19
Danielle FAURE-IMBERT	30	NOUVEAUX TARIFS ET REDEVANCES DES DROITS DE PLACES POUR LES MARCHES
Frédéric BONNICHON	31	BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES POUR L'ANNEE 2024 – ANNEXE 20
JEUNESSE		
Thierry VIDAL	32	ORGANISATION DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2025 : DESTINATIONS, MODALITÉS ET TARIFS
VIE DE LA CITÉ		
Emanuelle MECKLER	33	FIXATION DES TARIFS BILLETTERIE : CONCERT BRASSBAND DES VOLCANS 2025 – ANNEXES 21A ET 21B

Gilles DOLAT est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 3 FEVRIER AU 14 AVRIL 2025

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire comprenant 29 alinéas dont le numéro est repris dans la première colonne du tableau ci-dessous. Il récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
	25D15-DECIS-001-ADMIN-06012025.PORTANT SUR UNE CONVENTION GRATUITE D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE AU VU DE VALORISATION ET RECYCLAGE		
26	25D15-DECIS-002-FINAN-11022025.PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION SUR LA REHABILITATION DE LA TETE DE FORAGE F1 AUBIGNAT		215 000 €
26	25D15-DECIS-003-POLE-CADRE DE VIE.01022025.PORTANT SUR LA MISE A DISPOSITION D'UN JARDIN FAMILIAL- PARCELLE CADASTREE 103 AE 266	30 €	
11	25D15-DECIS-004-ADMIN-20032025.PORTANT SUR UNE CONVENTION DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE JURIDIQUE	4080 €	

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2025

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 3 février 2025.

1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET COMMUNE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le Compte Financier Unique du Budget Commune est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Budget « Commune ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET THEATRE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le Compte Financier Unique du Budget Théâtre est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Budget « Théâtre ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET SOURCES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le Compte Financier Unique du Budget Sources est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Budget « Sources ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET PARKING

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le Compte Financier Unique du Budget Parking est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Budget « Parking ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET ENERGIE RENOUVELABLE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Sous la Présidence de Madame Danielle FAURE-IMBERT, en l'absence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire, qui s'est retiré pour le vote, le Compte Financier Unique du Budget Énergie Renouvelable est examiné.

Madame Danielle FAURE-IMBERT propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Budget « Budget Energie Renouvelable ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET COMMUNE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter 932 712,71 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reporter 2 154 734 10 € à la ligne 001, en dépense d'investissement et 358 410,08 € à la ligne 002, en recette de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET THEATRE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reporter 4 645,85 € en recette de fonctionnement et 12 046,84 € en excédent d'investissement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET SOURCES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter 103 775,51 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnements capitalisés » et de reporter 122 966,51 € en dépense d'investissement et 52 806 16 € en recette de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET PARKING

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter 6 904 53 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnements capitalisés » et de reporter 8 904,53 € en dépense d'investissement et 47 842 54 € en recette de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10. AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ENERGIE RENOUVELABLE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reporter 241,00 € en dépense de fonctionnement et 6 010,88 € en dépense d'investissement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. VOTE DES TAUX DE TAXES FONCIERES 2025

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les taux 2025 des taxes locales.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le tableau global des subventions aux associations pour l'année 2025 et d'autoriser que pour les subventions supérieures à 10 000 €, le versement des premiers 50% seront à la demande du bénéficiaire et que le solde sera en 2 ou 3 fois sur production des justificatifs de dépenses et de réalisations des actions ou de l'événement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

13. PARTICIPATION FINANCIÈRE A L'ECOLE JEANNE D'ARC

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la nouvelle participation communale à l'école Jeanne d'Arc.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

14. FONGIBILITE DES CREDITS 2025

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le recours à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

15. BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET COMMUNE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2025 du Budget « Commune » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

16. BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET THEATRE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2025 du Budget « Théâtre » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

17. BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET SOURCES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2025 du Budget « Sources » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

18. BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PARKING

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2025 du Budget « Parking » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

19. BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2025 du Budget « Energies Renouvelables » en l'adoptant avec la reprise des résultats de l'année 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

20. LOYER DES SOURCES 2025 POUR FRANCE THERMES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le montant du loyer pour 2025 à hauteur de 20 000 € H.T. et d'acter que la part variable sera définie au regard du chiffre d'affaires de l'année 2025 conformément au contrat établi le 18 juin 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21. PISCINE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention de mise à disposition la piscine Maurice Ravel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

22. PISCINE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DU SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention de mise à disposition de personnel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

23. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES THERMES HENRY AU PROFIT DE LA GENDARMERIE

Rapporteur : M. Gilles DOLAT

Monsieur DOLAT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les conditions de la mise à disposition du bâtiment communal « Les Thermes Henry » à la Région de la gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes et Gendarmerie pour la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Est.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

24. ADHÉSION A L'ASSOCIATION COMMUNES SOLIDAIRES SRU

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la ville de Châtel-Guyon à l'association « Communes Solidaires SRU ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

25. TRANSFERT TEMPORAIRE DU LIEU DE CÉLÉBRATION DES MARIAGES DANS LA SALLE COMMUNALE "FAYOLLE" À LA MOUNIAUDE

Rapporteur : Mme Marie CACERES

Madame CACERES présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le transfert temporaire du lieu de célébration des mariages dans la salle communale « Fayolle » au centre culturel la Mouniaude et de solliciter l'avis du Procureur de la République pour la délocalisation ponctuelle de la salle des mariages et l'autorisation de déplacement des registres d'état civil.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

26. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du tableau des effectifs et d'inscrire les crédits nécessaires à ces créations d'emplois au budget correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

27. CONVENTION POUR LA FORMATION A L'ENTRAÎNEMENT AUX BATONS ET LACRYMOGENES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'INTERVENTION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention avec l'Association MPFPT pour l'entraînement bâton et lacrymogènes des agents de police municipale.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

CADRE DE VIE

28. LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) - RECONVERSION DES THERMES HENRY

Rapporteur : Mme Nathalie ABELARD

Madame ABELARD présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la requalification des Thermes Henry.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

29. CONCESSION DE SERVICE DE TYPE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES MARCHES DE CHATEL-GUYON – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'avis de la commission de délégation de service public et d'attribuer la délégation de service public pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement à la société « LES FILS DE MADAME GERAUD ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

30. NOUVEAUX TARIFS ET REDEVANCES DES DROITS DE PLACES POUR LES MARCHES

Rapporteur : Mme Danielle FAURE-IMBERT

Madame FAURE-IMBERT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les modifications tarifaires et de décider l'application de ces tarifs et redevances à compter du 1er juin 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

31. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES POUR L'ANNEE 2024

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation et prend acte du bilan présenté.

JEUNESSE

32. ORGANISATION DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2025 : DESTINATIONS, MODALITÉS ET TARIFS

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les tarifs présentés.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIE DE LA CITÉ

33. FIXATION DES TARIFS BILLETTERIE : CONCERT BRASSBAND DES VOLCANS 2025

Rapporteur : Mme Emanuelle MECKLER

Madame MECKLER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée émet un avis très favorable de cette initiative et du lien intergénérationnel mis en place à travers cette démarche.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce tarif exceptionnel selon les conditions et modalités décrites ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H30.

Frédéric BONNICHON
Maire de Châtel-Guyon

Gilles DOLAT
Secrétaire de séance du conseil municipal